

Le « système international » : approches et dynamiques

Thierry de Montbrial

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** 2006/4 Hiver, PAGES 735 À 746
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

DOI 10.3917/pe.064.0735

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-735?lang=fr>



CAIRN . INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le « système international » : approches et dynamiques

Entretien avec **Thierry de Montbrial**

Thierry de Montbrial, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est le fondateur et directeur général de l'Ifri. Professeur au Conservatoire national des arts et métiers depuis 1995, il enseigne également, depuis 1974, à l'École polytechnique. Il a publié, entre autres ouvrages, *L'Action et le système du monde* (Paris, PUF, 2003, 2^e édition, 2006), *Quinze ans qui bouleversèrent le monde*, (Paris, Dunod, 2003, 2^e édition, 2006), *La Guerre et la diversité du monde* (La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004) et *Géographie politique* (Paris, PUF, 2006).

L'approche praxéologique des relations internationales permet de contourner le problème que pose la définition d'un « système international » fondamentalement – et peut-être de plus en plus – hétérogène, au moins quant à ses acteurs. Ainsi peuvent être identifiés des problèmes internationaux spécifiques – crises régionales, prolifération nucléaire, terrorisme – à propos desquels les États, toujours dominants sur la scène internationale, sont en mesure de développer leur coopération.

politique étrangère

Politique étrangère : Votre approche des relations internationales se réfère à la notion de praxéologie. Pourriez-vous l'explicitier ?

Thierry de Montbrial : Il s'agit d'un vieux terme philosophique, que j'utilise au sens de *science de l'action*. Je considère ici l'action des chefs d'entreprise, des diplomates, des militaires, etc. Toutes ces actions (interventions sur les marchés, relations entre États, etc.) relèvent de méthodes comparables, qui peuvent faire l'objet d'un cadre d'analyse unifié. À cet égard, la théorie des relations internationales doit être considérée comme une partie d'une théorie générale de l'action. Une spécificité de cette démarche est donc son caractère unifié, qui correspond à la curiosité que j'ai eue moi-même à parcourir de nombreuses disciplines – de l'économie aux sciences physiques et biologiques – et à me lancer effectivement dans divers types d'actions. J'ai toujours eu quelque méfiance pour ceux qui théorisent l'action sans en avoir un minimum d'expérience : Nicolas

Cet entretien a été réalisé le 13 septembre 2006.

Machiavel, Carl von Clausewitz ou Alexis de Tocqueville ont été des praticiens et pas seulement des théoriciens.

Y a-t-il un « système international » ?

P. E. : Cette théorie de l'action, si elle s'intéresse à l'international, identifie donc d'abord des acteurs. Ces acteurs forment-ils un système international ?

Th. de M. : La notion de système est d'essence mathématique, même si l'on en fait souvent des usages quelque peu approximatifs. Pour qu'il y ait système, il faut des objets et des relations entre ces objets. Après quoi on peut éventuellement envisager les relations entre, d'une part, le tout formé par ces objets et les relations qu'ils entretiennent entre eux, et d'autre part l'extérieur. Le fonctionnement d'un système, c'est tout simplement l'analyse des mouvements qui s'enclenchent entre ces objets, et avec l'extérieur.

La notion de « système international » est délicate, en ce sens que lorsque l'on cherche à définir les objets de base et les relations entre eux, la description échappe rapidement : on n'arrive pas à épuiser la description du système. Plus précisément, si l'on veut épuiser cette description, on est conduit à des simplifications qui ont un coût en termes de capacités explicatives. En réalité, la seule façon simple de définir le système international, c'est de décrire le système interétatique, en considérant les États, comme Raymond Aron, à partir de leur définition politique et de leurs relations avec les autres États (*via* le diplomate ou le militaire). Cette conception correspond à la vision dite « réaliste » des relations internationales, mais ses limites sont vite atteintes. C'est encore plus vrai aujourd'hui qu'à l'époque d'Aron. Il est aujourd'hui parfaitement clair que d'autres acteurs importants peuvent être identifiés – unités actives définies par une culture et une organisation propres –, et que ces acteurs doivent être pris en compte¹. J'interprète une bonne partie des recherches du ^{xx}e siècle en matière de relations internationales comme des tentatives d'incorporer, d'une manière esthétique, ces unités actives au raisonnement sur le système.

P. E. : Doit-il y avoir une esthétique dans les explications du système international ?

Th. de M. : Bien sûr. En tout domaine du savoir, une bonne théorie doit avoir une certaine élégance. On a connu beaucoup de tentatives, tournant autour de la transnationalité par exemple, pour améliorer les capacités

1. Je renvoie ici et d'une manière générale à mon ouvrage : *L'Action et le système du monde*, Paris, PUF, 2006, (2^e éd.).

explicatives des paradigmes réalistes ou néoréalistes, mais on n'a souvent abouti qu'à des conceptions confuses, esthétiquement frustrantes. On en arrive à un point où la théorie des relations internationales devient un discours de tout sur tout, une vague sociologie mondiale. Nombre de discours sur la mondialisation se réduisent finalement à une sorte de soupe dont rien n'émerge, d'innombrables acteurs mal définis s'y mouvant dans des interactions quelque peu fumeuses.

En réalité, on peut parler de système international, mais davantage comme une image que comme une réalité précisément descriptible. De même, il nous arrive à tous de nous référer à la « communauté internationale », qui n'existe pourtant qu'en tant que mythe. Bien sûr, certains mythes sont constructeurs. Pour connaître l'histoire romaine, il faut s'attacher aux faits, et le mythe de Remus et Romulus est devenu un fait. Le mythe de la communauté internationale peut aussi être porteur d'incarnation : on peut donc y recourir, mais sans illusion. De même pour le « système » international, qui n'existe pas au sens rigoureux du terme parce qu'il s'agit d'une notion complexe – complexe ne devant pas être confondu ici avec compliqué... Un problème non complexe peut être compliqué : le fonctionnement d'une machine à vapeur, d'un frigidaire ou d'une centrale nucléaire est compliqué, mais il peut s'analyser complètement. Par contre, on ne peut pas épuiser la description d'un « système » complexe – il est impossible de le « mettre totalement à plat ».

Je prétends qu'il est impossible de décrire le système international sinon à titre d'approximation partielle. Il faut donc contourner la difficulté en identifiant des problèmes praxéologiques. Prenons le problème israélo-palestinien, ou tel problème pétrolier : on peut les décrire en identifiant les acteurs et leurs relations – on obtient ainsi un système particulier qui représente le problème singulier que l'on se pose. Au fond, celui qui analyse un marché pour y entrer ne fait pas autre chose.

Il est impossible de décrire le système international sinon à titre d'approximation partielle

J'appelle *problème praxéologique* un problème dont on peut identifier les composants de base et leurs relations ; j'appelle *problème politique* un problème praxéologique où intervient au moins une unité politique dominante. Une unité politique est une unité active qui se considère comme souveraine. Le droit international définit de façon plus restrictive la notion de souveraineté : en droit, ce qui fait la souveraineté n'est pas le fait de se considérer souverain, mais celui d'être reconnu comme souverain par les autres. Al-Qaida est une unité politique souveraine, qui ne se reconnaît aucune autorité supérieure. Cette souveraineté est praxéologi-

que, mais évidemment pas juridique. Que faut-il entendre par « unité politique dominante » ? L'idée renvoie au fait que si l'on enlève par la pensée l'unité en question, on change complètement la nature du problème. Si vous ôtez le gouvernement de l'analyse du système de santé français, le système n'existe plus.

Un problème devient *international* à partir du moment où y coexistent au moins deux unités politiques dominantes distinctes. Naturellement, un problème politique national peut se transformer en problème international et vice-versa : le problème nucléaire iranien peut être conceptuellement un problème politique, si l'on s'en tient à la description des acteurs iraniens ; mais dès qu'une unité politique extérieure à l'État iranien considère que l'affaire la concerne au premier chef, le problème devient international. La navigation fluviale est un problème politique quand le fleuve ressortit à l'autorité d'un seul gouvernement ; elle devient un problème international à partir du moment où le fleuve traverse plusieurs États. J'appelle finalement système international l'ensemble des problèmes internationaux clairement identifiés.

P. E. : Dans cette logique, que signifie la stabilité, ou l'instabilité, de ce système ?

Th. de M. : Si vous êtes en Europe, le fait que le problème d'Aceh en Indonésie ou de la Casamance au Sénégal soit ou non résolu ne fait pas vraiment question *a priori*. Les notions de stabilité ou d'instabilité ne peuvent se rapporter qu'à un problème international bien spécifié.

Parler de stabilité ou d'instabilité en soi n'a pas de sens. J'ai visité voici quelques années un atelier textile en Azerbaïdjan : j'y ai rencontré une femme qui était née avant la création de l'URSS, et qui finissait ses jours après son effondrement ; pour elle, le « système » était demeuré fondamentalement stable puisqu'elle n'avait connu que son usine textile, restée largement inchangée.

On peut, par contre, expliquer la notion de stabilité, ou d'instabilité, structurelle pour un système bien défini. Un système stable absorbe les perturbations : après une période durant laquelle la trajectoire du système est modifiée, on en revient à l'état initial. La théorie de la *balance of power*, c'est-à-dire de l'équilibre international, repose sur cette logique : dans l'Europe classique, lorsqu'un État tentait de modifier l'équilibre à son profit, l'ensemble des autres États se coalisait pour ramener le système à l'équilibre initial. Ce mécanisme est formellement identique à celui que décrit la théorie de l'équilibrage des balances de paiement dans un système où il y a une seule monnaie internationale (l'étalon-or). Il n'est pas surprenant que les deux cas aient aussi été analysés par le même

auteur : David Hume. La stabilité structurelle, c'est la capacité d'un système à rester pour l'essentiel le même, après un choc extérieur ; l'instabilité structurelle décrit une situation où un choc, même léger, peut provoquer une métamorphose du système lui-même.

L'illusion du chaos et le rôle des États

P. E. : La notion, à la mode aujourd'hui, de gouvernance rend-elle simplement compte de la complexité présente, ou a-t-elle une efficacité ou un sens particuliers ?

Th. de M. : La notion de gouvernance est à mon sens pertinente. La notion de gouvernement – d'un État, d'une entreprise, etc. – est une notion hiérarchique. Les chaînes de commandement sont clairement spécifiées. La notion de gouvernance introduit l'idée que les régulations, au sens le plus large du terme, peuvent être assurées par un certain nombre de sous-unités actives, qui n'entretiennent pas nécessairement de relations hiérarchiques entre elles. L'émergence de ce type de structure de gouvernance ne peut pas se penser *a priori*, elle répond à une logique de nature biologique, évolutionniste. La gouvernance émerge expérimentalement, par essais et erreurs.

P. E. : Au niveau international, il existe néanmoins des systèmes plus hiérarchiques que d'autres, par exemple les systèmes interétatiques, les organisations internationales, etc.

Th. de M. : Il existe un certain nombre de structures hiérarchiques plus ou moins juxtaposées – organisations internationales grandes ou petites, système de l'ONU, etc. –, et toutes ces structures hiérarchiques interagissent de manière floue, sans que l'on puisse en spécifier rigoureusement les connexions. Cela dit, je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle les logiques étatiques seraient désormais marginalisées. Je pense que l'État demeure l'acteur principal des relations internationales, et que nous ne sommes pas entrés – même après le 11 septembre – dans un monde incontrôlable, dans un chaos indescriptible porteur des pires horreurs.

Certes, la disparition de l'URSS, effondrement d'un empire, s'est traduite par une déconstruction systémique qui a fait émerger de nouveaux acteurs : des quasi-États par exemple. Et qu'est-ce que le terrorisme d'aujourd'hui, sinon l'utilisation par des unités politiques non étatiques des ressources technologiques modernes et de la mondialisation, en s'appuyant sur des *failed states*, des États défaillants ? Il peut d'ailleurs s'agir de parties défaillantes d'États anciens, qui ne contrôlent plus la totalité de leur territoire. Je crois cependant que la dynamique dominante

est maintenant inverse, et qu'elle va vers la réaffirmation de l'autorité de l'État : en Russie, en Chine, en Inde, etc. Et ces États cherchent à coopérer entre eux quoique formant un système hétérogène. J'utilise à dessein le concept aronien : un système homogène réunit des États partageant globalement les mêmes valeurs. Le terrorisme incite des États hétérogènes à coopérer. Je suis même prêt à soutenir que l'Iran par exemple, tôt ou tard, sera réintégré dans un tel système de coopération interétatique, suivant la même logique que celle qui, en 1962, a amené les États-Unis et l'URSS à s'entendre après la crise de Cuba. Les États reprennent aujourd'hui de leur importance, justement pour lutter contre les méfaits des unités politiques non étatiques usant des possibilités technologiques et de celles qu'offrent les territoires non contrôlés.

Il peut naturellement encore se passer bien des choses horribles dans le monde, mais le terrorisme international sera sans doute limité dans le

Nous ne sommes pas entrés dans une ère chaotique

temps et dans ses effets. Nous ne sommes pas entrés dans une ère chaotique. Dans les années 1970, la mode était à exagérer le risque de fabrication artisana-

nale d'une arme nucléaire, et nombre de livres en décrivaient les recettes et les dangers... Alors que chacun s'interrogeait sur les risques d'une telle prolifération, je m'étonnais pour ma part de ce qu'il n'y eût pas *plus* de candidats à la prolifération, pas *plus*, déjà, d'acteurs nucléaires. De même en septembre 2001, on imaginait des répétitions catastrophiques du 11 septembre. Rien de tout ce qu'on prédisait alors ne s'est produit (explosions atomiques sur les bateaux dans les ports, etc.) Pourquoi ? D'abord parce que ce type d'actions est heureusement très difficile à entreprendre : il faut des unités actives structurées, s'assignant précisément ces objectifs et réunissant les moyens nécessaires, ce qui n'est pas évident. Il faut, ce faisant, qu'elles ne laissent pas de trace, ce qui est de plus en plus difficile dans le monde actuel. S'il est vrai qu'avec un téléphone portable on peut, de Karachi, faire exploser un engin à New York, les mêmes technologies jouent à l'inverse en faveur du repérage.

Et puis, il faut hélas relativiser ce qui nous arrive : souvenons-nous de la première moitié du XX^e siècle, avec son cortège de malheurs. Nous ne sommes nullement dans une situation comparable. Bien entendu, l'horreur reste possible. Mais si une unité active réussissait à faire exploser une arme atomique – quoique l'idée nous en soit insupportable –, ce ne serait pas la fin du monde. En tout cas, il faut s'interroger sur tous les possibles, mais aussi sur le fait que ce qui paraît possible n'advient pas nécessairement. Il n'y a aucune fatalité à ce que les évolutions actuelles débouchent

sur le chaos, le propre du chaos étant l'imprévisibilité totale. Nous ne sommes pas dans ce cas.

P.E. : À quelles conditions les unités actives peuvent-elles naître, évoluer, disparaître ?

Th. de M. : C'est une interrogation passionnante parce qu'elle introduit la notion de longue durée. Beaucoup de gens croient aujourd'hui que l'État, par exemple, est inséparable de la trajectoire humaine. Mais l'État-nation est une notion relativement récente, que je relie à l'invention de l'imprimerie. Les trois plus grandes révolutions technico-industrielles de l'histoire humaine sont l'invention de l'écriture, celle de l'imprimerie et maintenant celle d'Internet. À chaque fois, les unités politiques ont été complètement bouleversées. En France, l'État-nation émerge au XV^e siècle, dans un processus très lent. Aujourd'hui, c'est dans la construction européenne que s'invente une forme nouvelle – émergence de type biologique d'un nouveau genre d'unité politique, encore très jeune. On ne commémorera l'année prochaine que son 50^e anniversaire... Il faudra sans doute cinquante ans de plus pour que nous sachions vraiment à quoi cette nouvelle unité politique pourrait ressembler. Bien sûr certaines unités politiques comme Al-Qaida peuvent apparaître beaucoup plus rapidement, et disparaître, un peu comme des virus, mais les grandes unités politiques se construisent sur la longue durée.

L'autre remarque qui m'est suggérée par votre interrogation concerne la distinction à opérer entre *déclin* et *décadence*. Le déclin, c'est l'affaiblissement progressif du potentiel d'une unité politique : son champ des possibles se restreint de plus en plus, jusqu'à la limite où elle se retrouve échec et mat. Le déclin est sans doute le problème de la France et plus généralement de l'Europe : faute de s'adapter assez rapidement aux changements du monde, elles risquent de disposer d'un potentiel de plus en plus étroit. Cependant, le déclin est réversible. La France a déjà connu plusieurs phases de déclin : au XIX^e siècle, dans l'entre-deux-guerres, etc. Jusqu'ici, elle a toujours connu le renouveau, pour faire référence au titre du général de Gaulle. La décadence, elle, est irréversible : on ne peut reconstruire l'empire romain ; les empires soviétique, ottoman, ou français ne se reconstitueront pas davantage. C'est là une application du second principe de la thermodynamique : si vous laissez tomber un vase, il se brise en morceaux ; c'est plus compliqué de le reconstituer à partir de ces morceaux...

La coopération des États : prolifération et terrorisme

P. E. : Vous parliez d'un Iran réintégré dans le jeu international. Pourriez-vous aborder dans cette logique la question de la nucléarisation ?

Th. de M. : Sur la nucléarisation, la prolifération des États nucléaires, il existe depuis toujours deux positions. L'une présente cette nucléarisation – c'est le cas des Américains – comme l'horreur absolue. Les États-Unis n'ont cessé de tenter d'empêcher les autres États de se doter de l'arme nucléaire, avant de s'y résigner en cas d'échec. Alors, en bons pragmatiques, ils tentent d'éviter les dégâts... C'est ici la vision d'une prolifération fondamentalement déstabilisante et dangereuse. Il existe une autre position, plus minoritaire, elle-même divisée en deux versions : d'une part une version systématique – à laquelle plus personne aujourd'hui ne semble adhérer ouvertement –, qui consiste à dire que la prolifération a, en soi, des vertus stabilisantes ; et d'autre part une version plus relative, plus prudente, affirmant que, dans certains cas, la prolifération peut avoir des vertus stabilisatrices. Et nous nous trouvons aujourd'hui face à des cas qui relèvent de logiques différentes. Il n'est pas du tout impossible que la prolifération parallèle, dans le cas de l'Inde et du Pakistan, puisse avoir, *in fine*, un effet plutôt stabilisateur. On pourra le dire dans dix ans, si les relations entre les deux pays sont restées relativement calmes, si les négociations se sont approfondies sur les problèmes ouverts, etc. Nous sommes ici dans la catégorie des propositions indécidables, indémontrables.

Imaginons que demain, ou plutôt après-demain, l'Iran soit une puissance nucléaire militaire. Ce serait une très mauvaise nouvelle pour Israël ou pour la Russie par exemple, et je ne connais pas un seul État qui pourrait, à vrai dire, se réjouir de cette perspective. Il est ici capital de bien appréhender la liste des États directement concernés par le problème, et qui forment en quelque sorte un système d'acteurs cohérent. On n'est pas, finalement, puissance nucléaire en soi, mais par rapport à d'autres, et sûrement par rapport à certains autres : Israël n'a pas l'intention ni les moyens de frapper nucléairement la Chine. Je note cependant que, sur le long terme, les relations entre Téhéran et Tel Aviv devraient plutôt être des relations d'alliés dans la région. Un élément déterminant de l'éventuelle nucléarisation de l'Iran est évidemment les relations de Téhéran avec les pays arabes : quand Mahmoud Ahmadinejad menace Israël de destruction, il s'adresse surtout aux opinions arabes, invitées à constater *a contrario* la mollesse de leurs leaders. La question de savoir si une nucléarisation de l'Iran le rendrait *ipso facto* plus agressif vis-à-vis d'Israël est une question ouverte.

Reste naturellement la question que nous suggère, entre autres, le Pakistan : l'éventualité de l'appropriation privée des armes nucléaires, par dérégulation de l'État, ou transmission à des acteurs non étatiques. Pour en revenir à l'Iran, que veulent vraiment les Iraniens, dans l'immédiat ? Mon hypothèse est qu'ils veulent s'approcher le plus possible du seuil nucléaire. Je crois que les Iraniens sont beaucoup trop subtils pour commettre l'erreur d'aller directement à l'arme nucléaire, mais ils veulent se mettre dans la position de pouvoir sauter le pas, si besoin est. Au plan proprement économique d'ailleurs, l'idée que l'Iran veuille développer l'énergie nucléaire pour accroître davantage, par exemple, ses exportations pétrolières me semble tout sauf insensée.

Les Iraniens sont trop subtils pour commettre l'erreur d'aller directement à l'arme nucléaire

Les solutions à la crise actuelle ? Elles ne sont certes pas simples, mais elles supposent d'abord que les États-Unis cessent de jouer avec l'idée du *regime change*, d'un renversement du régime iranien provoqué de l'extérieur. Le premier souci des dirigeants iraniens est que l'Occident en général, et les États-Unis en particulier, cessent d'agiter une telle menace. Au-delà de cela, ils veulent naturellement être reconnus pour ce qu'ils sont : une grande puissance de la région. Tant que l'Iran ne sera pas reconnu comme tel, il usera des moyens de perturbation dont il dispose, notamment au Liban ou en Irak. Rien n'est possible en Irak sans l'Iran. Il faut donc réintégrer Téhéran dans ce que l'on nomme la « communauté internationale », et par conséquent admettre l'hétérogénéité du système international.

P. E. : Une éventuelle nucléarisation iranienne, même rampante, n'aurait-elle pas des effets dévastateurs sur le système international de non-prolifération ?

Th. de M. : Le propre du grammairien n'est pas d'empêcher la langue d'évoluer, mais de freiner les évolutions pour qu'il ne se passe pas n'importe quoi. Disons qu'on peut voir ainsi le rôle du régime de non-prolifération. Il faut un régime renforcé de non-prolifération – mais, à cet égard, la dernière conférence de révision du Traité sur la non-prolifération (TNP) n'a pas donné de brillants résultats. Et l'on doit souligner le fait que les détenteurs de l'arme nucléaire n'assument leurs engagements dans le cadre du Traité que très relativement, ce qui pèse lourd.

Deuxième remarque : il est illusoire de croire qu'un régime de non-prolifération, quel qu'il soit, puisse empêcher un État de se doter de l'arme nucléaire si ce dernier est prêt à en payer le prix politique. On ne peut pas

stopper ce processus avec des mesures de police : comme le terrorisme, la prolifération pose d'abord un problème politique, qu'il faut donc régler politiquement et non techniquement. Et ici, la voie politique, c'est la réintégration de Téhéran dans la « communauté internationale ».

Enfin, pour la prolifération, l'interrogation majeure est naturellement suscitée par les unités actives non étatiques. C'est pourquoi il faut se réjouir du retour des États. Ainsi, je ne suis pas de ceux qui se lamentent de ce que la Russie ait retrouvé un État : la probabilité qu'un État se comporte de manière irresponsable avec des armes de destruction massive est très faible ; le constat valait hier pour le colonel Kadhafi, il vaut aujourd'hui pour la Corée du Nord... Les États, même en désaccord sur des choix essentiels, peuvent s'entendre sur ce danger représenté par les unités non étatiques.

P. E. : Ne peut-on dire la même chose des coopérations entre États à propos du terrorisme ?

Th. de M. : Cette coopération vaut naturellement pour la lutte contre toutes les menées terroristes. Dans les années 1970, le terrorisme européen était essentiellement le fait d'illuminés venus de réservoirs non renouvelables : il renvoyait davantage, en réalité, à des phénomènes de psychologie collective qu'à la détermination par des idéologies politiques. Le terrorisme issu du chiisme fut d'abord, dans les années 1980, un terrorisme d'État consécutif à la révolution iranienne. Nous sommes aujourd'hui dans une situation différente, que nous avons, en grande part, nous-mêmes provoquée. Le terrorisme sunnite est l'héritier direct de la guerre d'Afghanistan et du choix des Américains d'armer les moudjahidines contre l'occupation soviétique : au plan méthodologique, il y a place pour une belle réflexion sur les conséquences non désirées des décisions... Les Soviétiques sont effectivement partis d'Afghanistan, mais nul ne s'est préoccupé de ce qui s'y passait dès lors, le pays exportant ses « Afghans » jusqu'en Algérie. Quant à Oussama Ben Laden, la dimension qu'il acquiert dans les années 1990 se développe dans la foulée de la guerre du Golfe et de l'installation dans la région des troupes américaines. Désormais, une vague idéologique importante soutient les mouvements terroristes – l'idéologie pouvant être définie comme une culture, certes temporaire, mais à même de perdurer quelques dizaines d'années –, et lorsqu'un terroriste disparaît, deux candidats sont prêts à prendre sa place : pensons par exemple au profil très « éduqué » des terroristes britanniques. Nous sommes donc dans une réaction en chaîne, pour reprendre une métaphore nucléaire. Tant que nous n'aurons pas renversé la manière dont se pose le problème politique auquel se réfère ce terrorisme – nos rapports vis-à-vis de l'ensemble du monde musulman –,

nous ne briserons pas cet enchaînement. Et bien sûr, pour penser ces rapports, l'idée du choc des civilisations, prophétie éminemment autoréalisatrice, est extrêmement maladroite.

P. E. : L'idéologie, ou les représentations morales, sont-elles toujours aussi importantes en un temps de modernisation technologique galopante ?

Th. de M. : Concernant la technologie, nous sommes dans une phase hallucinante de l'histoire du monde : il est tout à fait vertigineux de tenter d'imaginer ce que pourrait être la planète d'ici cent ans par exemple. Rappelons-nous qu'un événement aussi politique que la chute de l'URSS est directement lié aux révolutions technologiques (voir, à la fin des années 1970, les travaux du maréchal Ogarkov sur les armes nouvelles, qui préludent au constat de l'irréparable décalage soviétique quelques années plus tard) et de l'information.

**Pour la technologie,
nous sommes dans une phase
hallucinante de l'histoire
du monde**

Nous baignons, et en particulier nous, Occidentaux, dans les idéologies. Un de mes collègues, professeur à l'École polytechnique, avait dans son cours de physique statistique cette magnifique formule : « Plus les principes sont généraux, plus leur application est difficile » – cela vaut pour les principes de la thermodynamique comme pour ceux de la morale universelle. Passer de l'énonciation des principes des droits de l'homme – qui doivent effectivement être considérés comme universels, même si la Déclaration *universelle* des droits de l'homme a bien failli s'appeler Déclaration *internationale* – à leur concrétisation dans des systèmes politiques, constitutionnels, est un exercice complexe, et méconnaître cette complexité nous situe dans l'idéologie et non dans la morale. Il importe donc bien de distinguer, comme le fait Hubert Védrine, entre *droits de l'homme* et *droits de l'hommeisme*. Vous connaissez ma définition de la géopolitique : l'idéologie relative aux territoires. L'erreur fondamentale des Américains en Irak a été de nature idéologique : ils ont cru que sur ce territoire, en Irak, ils pourraient instaurer rapidement un régime démocratique à l'occidentale... Ce qui mésestimait les dimensions politique et temporelle : on ne fait rien mûrir au lance-flammes. Il faut accepter de vivre avec, et dans, des systèmes hétérogènes.

Quant à la morale elle-même, je pense que les objectifs politiques de long terme doivent obligatoirement être insérés dans un cadre moral. Plus l'horizon temporel s'allonge et plus les détails des calculs sont compliqués ; le paysage se brouille et les seuls points de repère disponibles sont d'ordre moral. Je crois donc qu'il faut être réaliste à court terme, et calé sur

des références morales pour le long terme. Le contraire serait évidemment redoutable : ce que l'on décrit d'ordinaire comme le « machiavélisme », sur le long terme, est une catastrophe. Il faut donc avoir la tête dans le ciel mais les pieds sur la terre.

P. E. : Dans ce contexte, que peut-on prévoir, et à quel terme ?

Th. de M. : Il faut toujours essayer de prévoir les conséquences de la combinaison des actions. C'est pourquoi j'ai toujours été méfiant envers le terme de *prospective*, dans la mesure où il se réfère souvent à des scénarios quelque peu détachés des cheminements : dans les années 1970, le Hudson Institute de Hermann Kahn prévoyait qu'à la fin du siècle les deux plus grandes puissances émergentes de la planète seraient le Brésil et... l'Iran ! N'importe qui peut fabriquer des scénarios fulgurants à partir de systèmes mal posés : dites-moi ce que vous voulez démontrer et je vous fabrique le système qui y conduit.

On ne peut prévoir en dehors de la complexité et du fonctionnement même des systèmes, et nulle bonne prévision n'existe sans un bon jugement et de bonnes intuitions. Je suis convaincu que les grands penseurs, les grands acteurs, les grands stratèges sont d'abord des visionnaires. L'intuition met en mouvement, et la raison n'intervient que pour la vérifier et la préciser. Vous connaissez naturellement la formule de Guillaume d'Orange : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ». Pour ma part, je suis arrivé à une conclusion différente : nul n'avance sans au moins une lueur d'espérance².



MOTS CLÉS

Système international
Praxéologie
États
Prolifération nucléaire

2. Th. de Montbrial, *Il est nécessaire d'espérer pour entreprendre. Penseurs et bâtisseurs*, Paris, Éditions des Syrtes, 2006.